



**Projet Pédagogique de l'Accueil de loisirs
« Les P'tits Loups »
de Cormelles Le Royal
2022-2023**

**Elaboré par l'ensemble de l'équipe éducative
de l'Accueil de Loisirs de Cormelles Le Royal.**

SOMMAIRE

Introduction	P3
I/ Les axes pédagogiques de l'Accueil de Loisirs	P4
II/ La fiche signalétique de l'accueil de loisirs	P7
III/ Le projet passerelle	P9
IV/ Les moyens de l'Accueil de Loisirs	P9
V/ Critères d'évaluation de l'animateur	P10
VI/ Déroulement d'une journée type en Accueil de Loisirs	P10
VII/ Les prestataires extérieurs et les partenaires	P12
VIII/ Rôles de chacun	P12
IX/ Les soins médicaux	P13
X/ Recrutement	P14
XI/ Évaluation du projet de Cormelles le Royal et ses perspectives	P15
Conclusion	P16

Introduction

L'Accueil de Loisirs « les P'tits Loups » est situé au cœur du bourg et à proximité du gymnase de l'Orée du Bois, non loin du bois et de la mairie.

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de Cormelles le Royal et ses environs, âgés de 3 ans jusqu'à 13 ans (moins un jour). Il est ouvert tous les mercredis, les vacances scolaires et les vacances d'été. L'Accueil de Loisirs est géré par Romain FERRAGU et une équipe éducative volontaire fidélisée sur l'année selon les tranches d'âge 3/5 ans, 6/8 ans et 9/12 ans.

Le projet pédagogique émane de plusieurs temps de réflexion avec l'équipe d'animation autour de :

- l'organisation d'une journée type
- la décision des objectifs pédagogiques et éducatifs
- la création d'outils permettant l'aboutissement des objectifs

Ces réflexions sont faites en prenant en compte le contexte social, les spécificités des différents publics accueillis, l'environnement autour de l'accueil de loisirs...

Ce Projet Pédagogique découle du Projet Éducatif de l'ACM, qui lui-même découle du Projet Éducatif Local de la ville de Cormelles le Royal.

I/ Les axes pédagogiques de l'Accueil de Loisirs :

Ⓢ Créer des moyens permettant l'expression de l'enfant :

- Création d'un outil d'expression et aménagement d'un temps d'expression durant le goûter sur le ressenti de l'enfant sur sa journée loisirs. Pour les 3/5 ans, temps d'évaluation avant de manger le midi + durant le goûter
- Aménagement d'un temps en début de période pour faire émerger les idées d'activités des enfants afin de préparer l'après-midi « C'est moi qui choisis ! »
- Avoir du personnel (animateurs, équipe de direction, personnel technique...) attentif et à l'écoute des enfants, sachant prendre en compte leurs envies, leurs besoins.
- Demander l'avis aux enfants sur la constitution du goûter durant la journée tout en pensant à varier.

Ⓢ Favoriser l'autonomie de l'enfant :

- Lors des repas, responsabiliser les enfants pour le débarrassage et le nettoyage.
- Lors du repas du midi, responsabiliser un petit groupe de volontaire pour la mise en place des tables.
- Mettre en place des photos / images afin d'illustrer les bons gestes d'hygiène élémentaire (lavage de main, tirer la chasse d'eau...)
- Afficher le prénom de chaque enfant 3/5 ans à leur porte manteau respectif
- Proposition à un petit groupe d'enfants (différent chaque jour) de préparer le petit déjeuner et de préparer le goûter l'après-midi avec un adulte.

Ⓢ Créer des moyens permettant à l'enfant de faire des choix :

- Proposition de 2 activités différentes et variées (activités physiques, manuelles, d'expression, scientifiques...) par matinée et après-midi.
- Aménagement d'une demi-journée « c'est moi qui choisis » par période pour laisser le choix aux enfants de la ou des activité(s) qu'ils souhaitent faire.
- Possibilité donnée aux enfants de ne pas participer aux activités une fois qu'ils l'ont essayé. Des ateliers calmes (dessins, lecture...) sont proposés aux enfants qui ne souhaitent pas faire l'activité.
- Organiser un vote sur les fins de périodes des mercredis loisirs afin de définir le thème de la période suivante. Pour les 3/5 ans, des idées des animateurs sont proposées aux

enfants. Pour les 6/12 ans, les thèmes sont proposés directement par les enfants et les animateurs peuvent les aiguiller en cas de manque d'inspiration du groupe.

Ⓢ Favoriser le lien avec les familles :

- Possibilité pour les familles de récupérer des photos par clé USB. Les animateurs envoient les photos de la journée sur la page Facebook des P'tits Loups.
- Possibilité aux familles d'accompagner les enfants lors de sorties gratuites. Un message sur la page Facebook des P'tits Loups rappellera cette possibilité aux familles
- Mettre en place une note relatant les évènements particuliers de la journée concernant les enfants (bobos, sieste, comportement...) afin de faire un rapide compte rendu aux familles le soir.
- Communiquer sur les activités, comment s'est passée la journée au-delà des seules questions « santé »
- Faire vivre la page Facebook des « P'tits Loups » afin de passer des informations aux familles. Des articles valorisant les projets, activités des enfants peuvent être publiés.
- Mettre en valeur l'évaluation de la journée des enfants.
- Attention particulière aux temps de transmission pour les 3/5 ans qui ne verbalisent pas encore tout.

Ⓢ Contribuer à la formation de citoyens et d'éco-citoyens :

- Mise en place de 2 poubelles différentes par salle placées côte à côte : une pour le papier, une pour les autres déchets.
- Mise en place d'un point de récolte pour recueillir les bouchons en plastique afin de les remettre à l'association « un bouchon = un sourire ».
- Mise en place d'un point de récolte pour recueillir les piles électriques usagées afin de les recycler à la décharge de l'intercommunalité.
- Mise en place d'un point de récolte pour les stylos, feutres usagés dans la salle d'accueil.
- Créer et actualiser des affichages de sensibilisation sur le gaspillage au niveau des toilettes (eau, papier).
- Rappeler quotidiennement la bonne manière de se laver les mains.

- Rappeler aux enfants les formules de politesse lorsqu'une situation l'impose (bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci...).
- Organiser un vote afin « d'élire » le thème de la prochaine période.
- Utiliser dans la mesure du possible des feuilles de brouillon au format A5 pour les coloriages
- Privilégier de servir les enfants en quantité raisonnable lors des temps de repas et leur laisser la possibilité de se resservir.
- Acheminer les déchets alimentaires au compost du Jardin Pédagogique avec des enfants volontaires (tableau responsable du midi)

🕒 Favoriser l'imaginaire des enfants :

- Mise en place d'une thématique par cycle au choix des enfants.
- Mise en place d'un scénario durant les périodes de vacances.
- Installation de décoration en fonction de la thématique
- Mise en place de temps de sensibilisation dans le cadre des grands jeux, spectacles, activités...

🕒 Mettre en place une organisation respectant le rythme de chacun :

- Aménagement d'un temps sieste pour les 3 ans ainsi que pour les enfants qui le demandent.
- Aménagement d'un temps calme pour les 4-5 ans après le repas, ainsi que pour les autres enfants qui le demandent (en salle 6/8 ans si besoin).
- Aménagement d'un temps libre après le repas du midi pour les plus de 6 ans avec plusieurs propositions d'ateliers calmes (jeux manuels, de société, de construction...) et d'ateliers sportifs.
- Proposition de 2 activités à rythmes différents (activités manuelles = rythme calme ; activités sportives = rythme plus soutenu).
- Aménagement d'un coin calme par salle de référence.
- Possibilité pour les enfants fatigués de se reposer à n'importe quel moment de la journée.
- Lors des sorties, mise en place d'un temps calme lors du trajet de retour.

II/ La fiche signalétique de l'Accueil de Loisirs :

L'accueil de loisirs « Les P'tits Loups » est la structure principale pour l'accueil des enfants. Cependant, en fonction des effectifs, les différents groupes sont susceptibles d'être accueillis sur d'autres structures (école maternelle des Verts Prés, salle de la Pommeraie...) afin de garantir de meilleures conditions d'accueil au public.

Nom : « Les P'tits loups »

Lieu : 2 rue du Calvaire
14123 Cormelles le Royal

Téléphone : 02.31.84.40.62 ou 06.17.45.33.86

Mail : al@cormellesleroyal.fr
Structures.jeunesse@cormellesleroyal.fr

Les locaux :

Ils sont mis à disposition par la mairie. Ces derniers sont composés : d'une salle d'accueil, de deux salles d'activités, d'une salle de sieste, d'un réfectoire, de trois sanitaires, d'un bureau, d'une cour fermée, d'un garage et d'un jardin pédagogique.

Public :

Il s'adresse à des enfants de 3 à 12 ans révolus.

Date de fonctionnement :

L'Accueil de Loisirs sera ouvert du **mercredi 07 septembre 2022 au jeudi 31 août 2023.**

Communication :

Les supports de diffusion (plaquettes, affiches, lumiplan, CityKomi) sont réalisés par la mairie et transmis par le biais des écoles, des associations et de la médiathèque...

Les supports de diffusion doivent faire apparaître, au minimum :

- Les dates de fonctionnement.
- Les grandes lignes du projet (thème...).
- Les modalités d'inscriptions.

Une page Facebook, gérée par l'accueil de loisirs, intervient aussi dans le processus de communication envers les familles.

Inscriptions :

Les inscriptions se font à la mairie (dossier également téléchargeable sur le site internet de la mairie) et via le site internet « portail famille ».

Pour les vacances : inscription à la semaine (2 jours minimum / semaine).

Pour les mercredis loisirs : inscription par cycle (1 mercredi minimum / cycle).

Transport :

La Commune loue à la société de transports LEMONNIER un bus mis à disposition durant toute l'année.

Les formules d'inscription :

6 formules proposées :

Journée avec repas.	½ journée après-midi avec repas.	½ journée matin avec repas.
Journée sans repas.	½ journée après-midi sans repas.	½ journée matin sans repas.

En plus de ces formules d'inscription, la « formule passerelle » permet aux enfants âgés de 11 ans et 12 ans de fréquenter l'Accueil de Loisirs le matin et le midi et de participer aux activités du Local Jeunes l'après-midi.

Les différents temps d'accueil :

Garderie	de 7h30 à 8h
Temps d'accueil du matin	de 8h à 9h30
Temps d'accueil du midi	de 11h30 à 12h et de 13h30 à 14h
Temps d'accueil du soir	de 17h à 18h30

L'équipe éducative :

L'équipe de direction :

Nom et prénom	diplôme	rôle
Marc MALÉZET	BAFD + SST	Coordinateur des Structures Enfance Jeunesse
Romain FERRAGU	BPJEPS LTP + SST	Responsable de l'Accueil de Loisirs
Laura LETERRIER	BAFD + SST	Responsable adjointe de l'Accueil de Loisirs
Tom-Jody DAUFRESNE	BAFD + SST	Responsable du Local Jeunes

L'équipe d'animation :

Voici les animateurs / animatrices qui constitue l'équipe d'animation sur les mercredi en périodes scolaires :

- BETOURNE Camille (BAFA)
- BUSSY Stephane (BAFA)
- GOUGET Maëva (non diplômée)
- GUESNON Valentin (BAFA)
- JARNOUEN Romain (BAFA)
- LAINE Eliot (non diplômé)
- ROUSSEAU Maxime (BAFA)
- TROEL Tristan (équivalent BAFA)
- VERROLLE Corentin (BAFA)

Les animateurs sont amenés a changé de tranche d'âges tout au long de l'année afin d'assurer une polyvalence de l'équipe.

En plus de ces animateurs fidélisés, des animateurs vacataires sont amenés à intervenir durant l'année en fonction des effectifs.

III/ Le projet passerelle :

Le projet passerelle découle d'un objectif commun de l'accueil de loisirs et du local jeunes d'inciter les plus « grands » de l'accueil de loisirs à fréquenter le local jeunes. Plusieurs animations sont mises en place régulièrement pour la tranche d'âge 9/12 ans de l'accueil de loisirs et les jeunes du local tels que :

- Visite du local jeunes
- Rencontre avec les jeunes
- Participation des 9/12 ans et des jeunes sur une activité commune
- Sorties en commun
- Séjours pendant les vacances

Afin de favoriser le projet passerelle, une formule a été installée sur l'accueil de loisirs. La « formule passerelle » permet aux enfants âgés de 11 et 12 ans de fréquenter l'Accueil de Loisirs le matin et le midi et de participer aux activités du Local Jeunes l'après-midi.

IV/ Les moyens de l'Accueil de Loisirs :

L'Accueil de Loisirs :

- Une salle d'accueil des familles.
- Un bureau.
- Une salle pour les 3/5 ans.
- Une salle de sieste.
- Une salle pour les 6/8 ans.
- Une salle des 9/12 ans.
- Le Local Jeunes pour les 9/12 ans.
- La salle à manger.
- Des sanitaires.
- Les infrastructures de la commune de Cormelles le Royal.
- Un jardin pédagogique.
- Un garage.
- Une cour fermée.
- En cas de besoin, l'école maternelle et / ou la salle de la Pommeraie peuvent être mises à disposition pour l'accueil des enfants.

Le taux d'encadrement :

Pour les moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants.

Pour les plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants.

Lors de baignades :

Pour les 3/5 ans : 1 animateur pour 5 enfants.

Pour les 6/14 ans : 1 animateur pour 8 enfants.

Pour les 15/18 ans : 1 animateur pour 14 jeunes.

V/ Critères d'évaluation de l'animateur :

Les animateurs fidélisés sont évalués une fois dans l'année par le directeur. Un document d'auto-évaluation est à remplir par l'animateur. Celui-ci s'évalue sur différents critères reprenant le savoir-être, le savoir-faire, ses habitudes, ses capacités... Cette démarche permet à l'animateur de prendre en compte les points qu'il doit améliorer, afin d'apporter une meilleure qualité à son travail.

Une rencontre entre l'animateur et le directeur est prévue. L'animateur rend compte de son auto-évaluation au directeur. Le directeur remplit lui aussi la fiche d'évaluation de l'animateur. Durant cet entretien, les deux parties échangent leur point de vue sur la situation de l'animateur. À la fin de l'entretien, le directeur fixe des objectifs à l'animateur incitant à le faire progresser professionnellement.

Les échanges ou discussions avec certains acteurs (équipe pédagogique, personnel de service, chauffeur de bus, parents, enfants, prestataires extérieurs) peuvent également concourir à l'appréciation du travail de l'animateur.

Quelques critères d'évaluation :

Cohérence entre les objectifs du projet pédagogique et les actions qu'ils mènent.

- la vie quotidienne.
- leur organisation.
- leurs propositions.
- le rythme de l'enfant.
- la vie en collectivité.
- la gestion de conflits.
- leur volontariat dans le fonctionnement de la structure.
- le projet global.
- leur implication.
- leur application.
- leur évaluation.
- leurs propositions

VI/ Déroulement d'une journée type en l'Accueil de Loisirs :

Les infrastructures :

Les locaux de l'Accueil de Loisirs, les gymnases de l'Orée du Bois et de la Halle des Sports sont mis à disposition par la mairie de Cormelles le Royal. Les cours de tennis et le stade de foot sont également accessibles.

Horaires de fonctionnement :

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

Les moments clés de la journée :

L'accueil et le petit déjeuner du matin :

L'accueil a lieu le matin à partir de 8h jusqu'à 9h30. Un temps de garderie est cependant mis en place à partir de 7h30. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de trouver ses copains et l'équipe éducative. Il a la possibilité de choisir entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, "ne rien faire". L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à

chacun de "se retrouver" dans ce lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire.

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie de l'Accueil de Loisirs.

Durant l'accueil du matin, un petit déjeuner varié (céréales, jus d'orange, produits laitiers...) est servi pour les enfants qui le souhaitent dans le réfectoire.

Les activités, projets ou sorties :

Les enfants participent aux activités proposées par l'équipe d'animation. 2 types d'activités sont proposées aux enfants par demi-journée (activités calmes et activités sportives) permettant aux enfants d'avoir le choix de pratiquer l'activité qui lui plaît en fonction de son humeur, de son rythme... L'activité n'est pas une obligation ! Les enfants qui ne veulent pas participer sont libres de proposer ou de faire autre chose en compagnie d'un animateur. Etre force de propositions pour un enfant peut être révélateur de besoins que l'équipe éducative n'a pas soulevés. C'est pourquoi ce temps d'autonomie et de responsabilisation est nécessaire.

Le repas :

Moment convivial et de retrouvailles, les enfants prennent leur déjeuner au réfectoire de la structure. Cela reste un moment de discussion dans le calme et la détente. Deux services sont mis en place (de 11h30 à 12h30 et de 12h30 à 13h30). Le repas est fourni par le prestataire Convivio.

Les enfants participent activement au service, à l'entretien de leur table, c'est une manière de les responsabiliser.

La sieste ou temps calme ou temps libre :

Selon la demande des enfants ou des familles, les enfants s'accordent un moment de repos après chaque repas pour les enfants de 3 ans sous la surveillance d'un animateur. Pour les enfants 4 ans et plus, un temps calme est aménagé. Des ateliers calmes sont proposés par les animateurs (dessins, jeux de société, de construction, contes...). Les parents doivent informer l'équipe d'animation de la nécessité ou non de faire la sieste à leur enfant.

Le temps d'accueil de l'après-midi a lieu entre 13h30 et 14h00 (CF. l'accueil du matin).

Les activités de l'après-midi :

Les activités découlent du Projet Educatif, du Projet Pédagogique mais aussi selon les envies et projets des enfants.

Le goûter :

Temps de pause, de restauration qui doit se passer dans le calme et la détente, les goûters varient selon la demande des enfants (tartine de chocolat, de confiture, fruits, compotes, gâteaux).

La fin de la journée :

C'est le temps de séparation entre le groupe et l'enfant, le temps des retrouvailles avec la famille. L'équipe éducative est à l'écoute des parents qui désirent s'entretenir de la journée. La salle d'accueil se transforme alors en lieu d'échange entre parents, enfants, équipe éducative mais aussi entre parents. Des ateliers sont proposés aux enfants durant ce temps afin d'animer le temps d'accueil et de valoriser le savoir-faire des animateurs.

VII/ Les prestataires extérieurs et les partenaires :

Les prestataires extérieurs :

Il arrive, selon les sorties prévues, de faire appel à des prestataires de service.

Il est indispensable de les rencontrer avant l'activité, pour discuter avec eux de leurs méthodes de travail. Après s'être assuré de toutes les règles de sécurité (diplômes, locaux, matériel ...), il est possible de négocier le déroulement de l'activité (sportive, culturelle...) de façon à ce qu'elle reste cohérente dans le projet global de l'ACM.

De même, pour les campings qui nous accueillent lors des séjours, et les différents lieux de sorties pédagogiques.

Les partenaires :

- Les commerçants locaux.
- Les associations locales (Anciens Combattants, Comités de Jumelage, associations sportives...).
- La médiathèque.
- Le RAM.
- La maison de retraite Madeleine Lamy.

VIII/ Rôles de chacun :

Rôle du directeur :

- un suivi pédagogique de l'équipe.
- mise en place de temps de réflexion avec l'équipe éducative autour du projet pédagogique.
- un rôle de directeur formateur surtout auprès des stagiaires.
- un rôle de régulateur.
- un rôle d'autorité (sécurité).
- un rôle de lien avec les familles.
- un rôle de suivi administratif.

Rôle des adjoints :

- un suivi pédagogique de l'équipe.
- un rôle de formateur surtout auprès des stagiaires.
- un rôle de régulateur.
- un rôle de lien avec les familles.
- un rôle de suivi administratif.

Rôle de l'assistant sanitaire (FERRAGU Romain):

- suivi de l'armoire à pharmacie.
- suivi des trousseaux de secours.
- rôle de suivi des animateurs face au soin.
- suivi des fiches sanitaires.
- soin des enfants.
- suivi des ordonnances.

Rôle de l'animateur :

- faire passer un agréable moment à l'Accueil de Loisirs aux enfants.
- respecter les droits de l'enfant.

- favoriser : l'écoute, la communication, l'entraide, le respect...
- assurer la sécurité de tous.
- accueillir et faire le lien avec les familles.
- avoir un souci de qualité dans son travail : vie quotidienne, vie collective et animation.
- rechercher l'information s'il ne la connaît pas.
- lors des réunions de préparation, le thème des rôles de chacun est abordé. Il sera possible de mettre en place au début de chaque période une discussion avec les enfants pour qu'ils expriment leur vision du rôle de l'animateur.

Rôle de l'enfant :

- vivre un échange à l'Accueil de Loisirs avec les autres enfants et l'équipe éducative.
- établir et respecter les droits et devoirs de chacun.
- donner son avis sur le fonctionnement de la structure.
- être à l'écoute des adultes.
- respecter le matériel à disposition.
- respecter l'équipe éducative et le personnel de service.

Rôle des parents :

- se tenir informés.
- s'investir dans le fonctionnement de la structure.
- respecter les horaires.
- s'intéresser à la vie de leur enfant à l'Accueil de Loisirs en répondant aux invitations pour les spectacles ou les goûters en commun...

IX/ Les soins médicaux :

Malgré les dispositions mises en place pour la sécurité des enfants, ils ne sont pas à l'abri d'un « petit bobo », d'un accident...

Afin de pouvoir répondre à ces cas, l'Accueil de Loisirs et le Local Jeunes disposent d'une régie infirmerie. Cette infirmerie a pour but d'assurer les soins médicaux.

Contenu de la régie infirmerie :

- compresses stériles individuelles
- bandes nylex
- sparadrap
- pansements adhésifs hypoallergéniques
- pansements compressifs
- flacon de savon liquide (type savon de Marseille)
- un désinfectant – **Chlorhexidine** - en uni dose
- Sérum physiologique oculaire en uni dose
- 1 pack de froid instantané (Gants jetables)
- 1 paire de ciseaux
- 1 pince à échardes
- 1 couverture isothermique
- 1 thermomètre frontal

Cette régie infirmerie est fonctionnelle pour répondre à un grand nombre d'accidents.

Type d'intervention :

-Pour un hématome : utilisation du pack de froid mis à l'intérieur d'un papier à usage unique à appliquer 5 minutes sur la zone à traiter.

-Pour une égratignure : Utilisation d'une dose antiseptique sur la plaie afin d'éviter une infection. Si le saignement continue, appliquer une compresse stérile ou un pansement.

-Pour les maux de tête : vérification avec un thermomètre laser si il n'y a pas de fièvre. Dans tous les cas, les familles sont prévenues de l'état de santé de leur enfant. Un placebo (préparation d'un verre d'eau et d'un sucre dont l'enfant pense qu'il s'agit d'un médicament) peut être administré selon le cas.

X/ Recrutement :

Les demandes :

Certaines demandes sont adressées à la mairie et d'autres directement à l'ACM via le pôle emploi, la maison de l'étudiant... Certaines personnes viennent directement voir le directeur de l'Accueil de Loisirs.

Les demandes sont classées par catégorie : BAFA, stagiaire, non BAFA.

Les personnes sélectionnées sont convoquées à un entretien avec le directeur. Les thèmes suivants sont abordés : le projet éducatif de l'A.C.M découlant du Projet Educatif Local, les axes pédagogiques et le fonctionnement de la structure, quelques informations sur Cormelles le Royal...et enfin, leur disponibilité, le choix de la tranche d'âge.

Un fois sélectionnés, les dossiers sont transmis aux ressources humaines pour validation par Monsieur le Maire.

Les Réunions :

La réunion de préparation :

Avant chaque période d'animation (mercredis, vacances scolaires...), une réunion de préparation est mise en place.

Une convocation est envoyée à chaque animateur par mail.

Le jour de la réunion, sont prévus un temps d'accueil (café, jus de fruit...) et un temps de présentation.

Lors de la réunion, une enveloppe est remise à chaque animateur. Elle contient : le Projet Éducatif de Cormelles le Royal, le Projet Pédagogique de l'Accueil de Loisirs avec un document qui reprend tous les thèmes à aborder lors des réunions de préparation, afin de prendre des décisions en commun pour le fonctionnement de la structure.

Lors de ces réunions, nous présentons le projet éducatif de la structure cormelloise, puis le projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs ainsi les animateurs peuvent poser des questions pour éclaircir ou pour améliorer certains points.

Après avoir présenté les moments clés de la journée à l'Accueil de Loisirs, un point est fait sur la législation (baignade, camping, règlement A.C.M, composition de la trousse à pharmacie...).

Dans une deuxième partie, les animateurs se regroupent par tranche d'âge puis établissent le programme d'animation en sachant que chaque période comporte un thème (un cycle = un thème).

Les animateurs recrutés doivent mettre en place sur ces temps de préparation un projet d'animation élaboré.

La périodicité des réunions pendant les vacances :

Le lundi : bilan de la journée + informations pour la semaine.

Le jeudi : préparation du grand jeu, spectacle du vendredi.

Des réunions peuvent être aménagées dans la semaine en fonction de la préparation, des bilans de journée...

XI/ L'évaluation du projet d'animation de Cormelles le Royal et ses perspectives :

Les outils d'évaluation du Projet Pédagogique sont différents selon les interlocuteurs, c'est pourquoi, ils se décomposent ainsi :

Les enfants et les jeunes, principaux interlocuteurs :

L'espace expression est un des outils utilisés pour évaluer le projet de la structure.

Un conseil d'enfant a été mis en place afin de favoriser l'expression des enfants « Le Conseil d'amis ».

La discussion reste tout de même l'outil primordial d'évaluation pour une équipe d'animation.

Les parents :

Tout comme pour les enfants, l'échange et la discussion même informels restent l'outil d'évaluation principal, et si cela est insuffisant, des fiches de satisfaction sont réalisées afin de toujours améliorer ce projet.

Les élus et l'équipe pédagogique :

Bien entendu, l'échange verbal reste prédominant. Toutefois l'écrit est indispensable pour évaluer un projet et des bilans sont réalisés après chaque période d'animation (petites vacances, cycles, grandes vacances ou projets...).

Les animateurs :

Les "réunions" entre animateurs comprennent un temps de libre expression, c'est dans cet espace que les animateurs peuvent évaluer les différents axes pédagogiques, les ajuster et les modifier.

Les animateurs s'auto évaluent, puis sont évalués régulièrement par l'équipe de direction lors d'un entretien individuel (Cf. fiche d'évaluation de l'animateur en annexe).

Les outils d'évaluation mis en place :

- Bilan écrit après chaque période.
- Fiche d'évaluation de l'animateur.
- Bilan avec la presse locale (Ouest France, Liberté, l'Echo de la Vallée...).
- Fiche de satisfaction en direction des parents.
- L'outil d'expression des enfants.
- Un carnet de voyage.
- Les photos.

Conclusion

Ce projet pédagogique s'inscrit dans la continuité du Projet Educatif Local de la commune de Cormelles le Royal, il s'adapte à la logique de territoire mais répond aussi à des orientations municipales.

Une des clés de ce projet est le principe d'interaction entre les différents acteurs qui y concourent : l'équipe éducative de l'ACM, la mairie de Cormelles le Royal, les familles, les enfants, les jeunes et les différents partenaires évoqués dans cet écrit. En plus de ceux-ci, l'Accueil de Loisirs et le Local Jeunes participent en partenariat avec différentes institutions tels que la CAF, la DDCS, le conseil général... et font aussi partis de la charte qualité et l'accueil réussi.

**Ce projet ne reste pas figé, il est en perpétuelle évolution grâce
au travail de réflexion de l'équipe d'animation**